

Alors c'est la réponse officielle que vous avez reçue du promoteur. Ceci dit, c'est sa réponse. Ça ne préjuge pas du tout de l'analyse que nous on pourra faire des suggestions que vous avez apportées.

1495

M. DEREK ROBERTSON :

O.K. Merci beaucoup.

1500

LA PRÉSIDENTE :

D'accord? Merci.

1505

M. DEREK ROBERTSON :

Merci. Je vous souhaite une bonne journée.

1510

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Une pause bien méritée pour tout le monde. On se revoit dans quinze minutes.

1515

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

1520

Alors j'inviterais mesdames Zoé Guérin et madame Scindya de Barros de Projet Suivi Communautaire.

Mme SCINDYA de BARROS :

1525 Mesdames et Monsieur, bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

1530 Bonsoir!

Mme SCINDYA de BARROS :

1535 Je voudrais saluer les citoyens qui se sont déplacés ce soir pour nous écouter. L'organisme que je représente auprès de vous, Projet Suivi Communautaire, offre des services de suivi communautaire et d'intégration en logement aux personnes en santé mentale depuis plus de 30 ans dans la communauté du Sud-Ouest. On est basé à Pointe-Saint-Charles et donc on vit avec nos usagers l'impact de la gentrification et aussi de l'augmentation des inégalités sociales. Donc l'accès au logement, qui est un droit fondamental reconnu par l'ONU, nous tient à cœur et c'est pourquoi, à travers la collaboration avec nos partenaires, nous tentons de mettre au point des stratégies pour répondre aux besoins grandissants des personnes vulnérables.

1540

La réalité du développement urbain de notre quartier de Pointe-Saint-Charles aux problématiques multiples liées donc à la gentrification ont été déjà développées ce soir par nos précédents orateurs mais c'est tout ce contexte qui nous permet de soutenir le projet 2175 sur Saint-Patrick. On le soutient pour plusieurs raisons.

1545

D'abord, parce que c'est l'opportunité de mener à bien un projet immobilier inclusif. Il est inclusif socialement puisqu'on s'y propose d'y intégrer du logement social et des locaux pour les organismes communautaires. Nous croyons en des lieux d'habitation mixte où peuvent se vivre des échanges sociaux. Ensuite, parce que ce type de projet répond aux attentes d'une population qui aimerait pouvoir rester dans sa communauté et continuer à bénéficier des services des organismes communautaires qui les soutiennent dans plusieurs sphères de leur vie et aussi au niveau du logement.

1550

1555

Notre expérience nous a montré que lorsque les personnes ont accès à un logement à un prix abordable et sont soutenues à le garder, leur qualité de vie est grandement augmentée et, du coup, aussi celle de leur environnement et de leur quartier. Ça nous renforce dans notre espoir de participer à ce projet immobilier en offrant du logement à coût réduit et en créant un pôle communautaire.

1560

On vous remercie de porter attention à cette demande qui est de répondre aux besoins des citoyens en conservant nos organismes communautaires dans le quartier de Pointe-Saint-Charles. Nous sommes disponibles à vos questions.

1565

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Merci. Écoutez, moi, j'ai une première question. Dans la première page de votre mémoire, vous nous dites : « *D'ailleurs, 52 % des résidents du quartier ont déménagé au cours des cinq dernières années.* » Ça nous a semblé énorme que la moitié d'une population d'un quartier déménage en cinq ans.

1570

Mme ZOÉ GUÉRIN :

Bonjour!

1575

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour!

1580

Mme ZOÉ GUÉRIN :

Oui, en fait, ça a été pris sur le site de Centraide. C'est des données démographiques que vous pouvez aller voir, consulter.

LA PRÉSIDENTE :

1585

Centraide du Grand Montréal, c'est ça?

Mme ZOÉ GUÉRIN :

1590

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1595

Ça ne dit pas s'ils ont déménagé à l'intérieur du quartier ou s'ils ont déménagé...

Mme ZOÉ GUÉRIN :

En effet.

1600

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

Mme ZOÉ GUÉRIN :

1605

Oui, vous avez raison.

LA PRÉSIDENTE :

1610

Ils ont changé mais ils peuvent être encore dans le quartier.

Mme ZOÉ GUÉRIN :

Ils ont déménagé. C'est possible, oui.

1615

LA PRÉSIDENTE :

Mes collègues ont sûrement des questions mais j'ai le micro, ça fait que j'en profite. Écoutez, à la dernière page, je comprends que vous, vous allez être un organisme qui allez déménager dans le nouveau truc?

1620

Mme SCINDYA de BARROS :

Oui.

1625

LA PRÉSIDENTE :

Je ne vous poserai pas la question si vous allez être propriétaire ou locataire. Vous allez me dire que c'est en négo puis, bon, tout ça. Alors je ne bouge plus là-dessus. Ceci dit, là où je me sens encore plus mêlée, moi, vraiment, j'ai beaucoup de problème sur la gouvernance de cette maison-là, O.K. « *Et nous permettra d'offrir des logements à moindre coût.* » Devenez-vous le gestionnaire? Ou c'est un « nous » collectif global. Je n'arrive pas à comprendre.

1630

Mme SCINDYA de BARROS :

Bien, c'est un « nous » qui représente l'organisme. Donc l'idée, c'est de développer avec AccèsLogis un programme de 20 logements où les personnes paieraient un quart de...le loyer correspondrait à un quart de leurs revenus.

1635

1640 **LA PRÉSIDENTE :**

On parle toujours des 70 logements et là, il y aurait un 20 logements qui seraient dédiés à des personnes qui utilisent le service de chez vous? Est-ce que c'est ça que je comprends?

1645 **Mme SCINDYA de BARROS :**

Oui, mais ce n'est pas dans le projet des 70 logements. Ce serait un plateau qui serait consacré à Projet Suivi Communautaire où on déplacerait nos bureaux et on mettrait aussi nos logements.

1650

LA PRÉSIDENTE :

Vous déménagez vos bureaux et vos logements.

1655 **Mme SCINDYA de BARROS :**

Oui. On a une très forte augmentation du loyer des bâtiments dans lequel on est pour l'instant, du bureau dans lequel on est pour l'instant, une augmentation de 15 % en quatre ans. Et donc on aimerait vraiment pouvoir aménager, continuer à rester à Pointe-Saint-Charles et aménager nos bureaux dans le projet 2175 et y mettre au même étage les logements. Ce serait des studios, ce serait 20 studios.

1660

LA PRÉSIDENTE :

1665 O.K. Qui seraient en plus des 70 logements; c'est ça qu'il faut comprendre?

Mme MURIELLE SAUVÉ :

Ils sont inclus.

1670

LA PRÉSIDENTE :

Ils sont inclus.

1675 **Mme SCINDYA de BARROS :**

Ils sont inclus, excusez-moi. Je pense qu'une personne qui en sait plus que moi va répondre.

1680 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien, écoutez, je reposerai la question demain à la SOCAM pour essayer de comprendre, Madame, parce que ce n'est pas tout à fait permis ce qu'on est en train de faire mais je ne veux pas nuire à personne. Donc demain, Madame L'Heureux, vous me répondrez, O.K. Ça va? Des questions?

1685

Mme DANIELLE CASARA, commissaire :

Non, c'est beau.

1690

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

Non, c'est juste un point. Autrement dit, le « nous » qu'elle parlait, c'est un « nous » inclusif.

1695

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça, oui. C'est un « nous » inclusif. C'est ça qu'il fallait comprendre. D'accord. Écoutez, je vous remercie de votre mémoire et d'avoir répondu à nos questions.

1700